

Le Plénaltais

Bulletin municipal de Plaine-Haute

N°180
JANVIER
2023

*Le CCE
est en
place*



Édito Les vœux du Maire

Plénaltaises, plénaltais,

Vous étiez environ 200 à la première cérémonie des vœux de ce mandat. Je vous remercie de votre présence qui montre votre attachement à notre commune et qui nous a donné l'occasion de nous rencontrer, après 2 ans d'absence quel plaisir de se revoir ! Merci à notre épicerie et notre boulangerie pour leur participation à cette cérémonie. Je veux profiter de ce premier bulletin de l'année pour remercier toutes les personnes qui participent au bien vivre sur notre commune : les employés municipaux bien sûr qui mettent en action les décisions que nous prenons au sein du conseil municipal. Merci aux membres de nos associations qui permettent à tout un chacun d'assouvir sa passion et qui par leur dynamisme participent au rayonnement de notre commune. Je salue ici l'arrivée de la dernière-née : la Pétanque Plénaltaise. Merci à ceux qui ont décoré notre bourg pour Noël, aux membres de la bibliothèque, à ceux du CCAS, aux bénévoles qui ont participé à la journée citoyenne et qui ont permis la mise en valeur du lavoir de l'Hôpital et du menhir du fuseau.

La situation mondiale me laisse perplexe avec cette guerre qui n'en finit pas à nos portes, j'ai souhaité que le conseil municipal verse **une subvention pour l'achat de générateurs en Ukraine**, aide qui s'ajoute aux 1000€ versés par le CCAS au printemps dernier. Cette guerre entraîne une flambée des prix de certains produits, notamment en matière énergétique. Pour compenser un tant soit

peu cette augmentation nous avons fait le choix de réduire la durée de notre éclairage public.

Comment ne pas s'alarmer aussi du **dérèglement climatique** qui touche tout le globe. Les étés sont de plus en plus chauds et secs. Nous avons dû cet été prendre des mesures de restriction d'eau, notamment au cimetière. Je comprends les désagréments que cela a pu provoquer mais ne devons-nous pas montrer l'exemple ? Pour les années à venir nous allons mettre en place des citernes de récupération des eaux de pluie pour permettre un arrosage de nos fleurs et parterres. Espérons que les gens prennent conscience de cet état de fait et que chacun, à son niveau, fasse un effort pour préserver nos ressources naturelles.

Le nombre d'élèves dans nos deux écoles est de 225 (149 à l'école des cours du Gouet et 76 à l'école Sainte Anne). Ces chiffres nous prouvent que nous sommes une commune jeune. Le midi, la majorité de ces enfants déjeunent au restaurant scolaire. Notre garderie est elle aussi très bien fréquentée puisqu'en moyenne 32 enfants y sont accueillis le matin et 60 le soir, ces chiffres sont en augmentation ce qui tend à prouver que les parents ont du travail, ne faut-il pas s'en féliciter ? Je me réjouis de la mise en place du 1^{er} Conseil Communal des Enfants qui a été élu le 22 octobre dernier. Je félicite nos jeunes élus qui ont choisi de se mobiliser pour notre commune.

Sommaire

Infos communales	3
Conseil municipal	4-6
Vie communale	6-8
Vie scolaire et périscolaire	9-11
Bibliothèque	12
Vie associative	13-14
Infos diverses	15-16



• En 2022, **les rues de la Ville Martin et de la Coudre ont été aménagées** pour un coût 325 000 € subventionnés par l'ETAT via la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et les amendes de police. Je remercie les riverains pour leur patience sachant les désagréments qu'a pu causer ce chantier.

• Nous avons également **amélioré la route du Petit Moulin** en y créant un cheminement doux éclairé qui permet de rejoindre le centre bourg en toute sécurité. Nous avons également rénové deux autres cheminements doux à la Fontaine et celui qui relie la boulangerie à la garderie.

• Nous venons d'acquérir **un robot tondeuse** pour les terrains de foot, cela libérera du temps à nos agents techniques pour d'autres tâches.

• Nous avons acquis **deux maisons vacantes** en centre bourg pour un montant de 72 900 €. Elles nous sont apparues comme des éléments stratégiques dans l'aménagement de notre centre bourg.

Mairie de Plaine-Haute
2 route Tronc
22800 PLAINE-HAUTE
02 96 42 90 55

En 2023, nous allons travailler au plan d'aménagement de la parcelle dont nous sommes propriétaires à l'entrée du bourg, route de Ste Anne entre le cimetière et le bar tabac. Notre idée est d'aménager cet espace pour que nous puissions le moment venu, et par tranches, commercialiser ces terrains. Nous avons déjà contacté des bailleurs sociaux qui sont prêts à nous suivre dans ce projet en proposant notamment des petites maisons adaptées aux personnes en perte d'autonomie. Les deux maisons que nous avons acquises seront bien évidemment intégrées à ce projet.





L'autre sujet important de l'année sera la transformation de notre ancienne école en tiers lieu. Nous souhaitons qu'il soit ouvert à tous et que chacun puisse se l'approprier. Nous projetons d'y

organiser des expositions, des soirées jeux mais aussi de permettre aux gens d'y télé-travailler. Bien sûr nous y transférerons notre bibliothèque actuelle.

Comme vous pouvez le constater nous avons plusieurs projets dans les cartons mais bien entendu il n'est pas question d'augmenter la pression fiscale qui est déjà bien assez importante par ailleurs.

Avant de vous laisser lire ce nouveau numéro du Plénaltais, **je vous renouvelle tous mes vœux pour vous et vos proches. Que chacun puisse s'épanouir dans son quotidien et vivre en bonne harmonie. N'oublions pas nos voisins qui, parfois, ont besoin de nous. Portez-vous bien !**

Votre maire, Philippe Pierre



D'autres projets seront également menés à bien : **mise en place d'un totem d'informations** (déjà en place, et en attente de branchement), remplacement de nos ampoules d'éclairage public par des ampoules LED moins énergivores, un programme de voirie est en cours de définition, aménagement d'un parking au Tertre aux Oies, complétude de notre signalétique...

Infos communales

● Horaires de la Mairie

- Les lundi, mardi, mercredi et samedi de 8h15 à 12h.
- Le jeudi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 16h30.

● Permanences des élus

Maire, M. Philippe Pierre

Le jeudi sur rendez-vous.

Le samedi de 10h à 12h.

Adjoints

• **M. Jean-Yves Loyer**

Le mardi de 10h30 à 12h
ou sur rendez-vous.

• **Mme Elisabeth Repérant**
sur rendez-vous.

• **M. Stéphane Raoult**
sur rendez-vous.

• **Mme Réjane Lucas**
sur rendez-vous.

• **M. Philippe Le Coq**
sur rendez-vous.

● Recensement militaire

Tous les jeunes gens et jeunes filles nés en janvier 2007 ont l'obligation de se faire recenser à partir du jour de leurs 16 ans.

Article L113-1 : « Tout Français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile » avec sa pièce d'identité et le livret de famille.

Espace Jeux

Le 07 février à la salle de motricité
(maison des Loisirs rue des lfs)
de 9h45 à 11h15. Inscription auprès
de C. Riou au 02 96 79 92 23.

● Déclaration de travaux

Accord

- Bouygues Telecom pour construction d'un pylône pour 3 antennes.
- Daniel Oizel, 12 rte du Pont Jacquelot, pour extension habitation et création de fenêtres de toit, 1 rte de la Porte Champagne.
- Emile Omnes, 1 place du Bourg, pour modification d'une tabatière.
- Gervais Le Provost, 22 rue du Tertre aux Lièvres, pour une clôture, pose d'un grillage et d'un portail, 2 rue du Clos Meunier.
- Bernard Le Chanu, 3 Carbin, pour remplacement d'une haie par un grillage.
- Eric Le Provost, 11 rue de la Ville Ruinée, pour installation d'un générateur photovoltaïque.
- Christine Mahé, 5 Hameau du Bas du Bourg, pour construction d'une véranda.
- Yannick Savin, 18 rue de la Coudre, pour pose d'une pergola

● Cabinet infirmier

Mme Régnier - 2 rue des Écoles
Tél. 06 24 67 05 57

• Soins à domicile

Maintien à domicile, nursing (toilette aide ou complète, prise de sang, suivi diabète insulino dépendant, injections diverses, préparation pilulier et surveillance de la prise de médicaments si besoin, pansements, démarche de soin, etc.
Horaires : 7h-12h et 18h-20h
sauf besoin autre.

- **Soins au cabinet**
uniquement sur rendez-vous.

● Permis de construire

Demande

- Estelle Allain et Mathis Chapon, 22000 St-Brieuc, pour construction d'une maison Hameau des Croix.

Accord

- Yann Archimbaud, 27 Les Ecotais, pour construction d'un hangar, 10 route de Sainte Anne.

Etat Civil

Naissance

Le 23 décembre, Marceau, fils de Carlos Novais De Abreu et d'Anne-Sophie Huby, 14 bis rue de la Coudre.

Tous nos vœux au bébé et aux parents.

Décès

Le 20 décembre, Joseph Meheut, 4 Carbin.

Toutes nos condoléances à la famille.

Bilan 2022

En 2022, nous avons enregistré :

15 naissances et 16 décès
13 mariages et 6 pacs

Au niveau urbanisme

11 permis ont été déposés
75 déclarations de travaux
et 80 certificats d'urbanisme

Conseil municipal

Séance du jeudi 19 janvier 2023 ●●●

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe PIERRE, Maire. E. Repérant et M. Feron ayant donné procuration à P. Pierre et J.Y. Loyer

● Médiathèque tiers-lieu : attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Par délibération du 5 septembre 2022, le conseil municipal validait le programme technique et financier de l'opération médiathèque tiers lieu et autorisait la consultation restreinte de maîtrise d'œuvre (avec remise de prestations). Suite à l'appel à candidatures en date du 23 septembre 2022, la commune a reçu 20 candidatures.

La commission réunie le 15 novembre 2022 a choisi 3 cabinets de maîtrise d'œuvre :

- BPMA (St Brieuc) ● Rubin (Lannion) ● IC-AR (Pordic)

Ces 3 cabinets ont visité le site le 22 novembre 2022 puis produit une esquisse du projet et remis leur offre le 21 décembre 2022 ;

L'audition des 3 candidats s'est déroulée le 10 janvier 2023. Suite à cette audition et à la réunion plénière organisée le 16 janvier 2023, il est proposé de retenir l'offre du cabinet BPMA (St Brieuc) comme suit :

- Offre de base et OPC : 73 530 € HT
- PSE 1 (EXE/DQE lots techniques) : 5 165 € HT
- PSE 3 (Mobilier) : 2 800 € HT

Pour un total : 81 495 € HT

Le conseil municipal attribue le marché de maîtrise d'œuvre à BPMA, autorise Mr le Maire à signer le marché et à payer les indemnités s'élevant à 3500 € aux 2 cabinets non retenus soit...

● Cession de chemins ruraux après enquête publique

Par délibérations du 16 décembre 2019 pour le chemin rural de Bien Assis, du 7 juin 2021 pour le chemin rural au Bignon et du 7 février 2022 pour celui de Carfot, le conseil municipal décidait la mise à l'enquête publique des projets de cession. Ces projets de cession ont été soumis à enquête publique du 10 novembre 2022 au 26 novembre 2022.

Le commissaire enquêteur désigné, Mr Francis Ohling, a remis son rapport le 19 décembre 2022 et a émis un avis favorable à la demande de cession des chemins à des acquéreurs privés.

Par conséquent, il convient d'entériner les modalités de cession comme suit :

Chemin rural Bien Assis

- Cession de la parcelle cadastrée ZE 223 de 1 404 m² à l'euro symbolique à Mr Cyril Moisan
- Frais d'acte notarié à la charge de l'acquéreur,
- Mention dans l'acte notarié de la servitude de passage pour permettre l'accès aux parcelles cadastrées C 945 et ZE 134.

Chemin rural Le Bignon

- Cession des parcelles cadastrées ZP 172 de 159 m² et ZP 173 de 42 m² à Mr et Mme Favennec et ZP 171 de 499 m² à Mr André Bernard,
- Prix de vente : 0,60 € / m²,
- Frais d'actes notariés à la charge des acquéreurs.

Chemin rural Carfot

- Cession de la parcelle cadastrée ZC 141 de 121 m² à Mr et Mme Toquet Patrice,
- Acquisition des parcelles cadastrées ZC 144 de 459 m² et ZC 147 de 230 m² à Mr et Mme Toquet Patrice,
- Prix de vente et d'acquisition : 0,60 € / m²
- Frais d'actes notariés à la charge des acquéreurs.

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer les actes notariés correspondants aux parcelles et modalités citées ci-dessus.

● Groupement de commandes-relevés topographiques : adhésion

Les besoins en relevés topographiques sur le territoire de l'agglomération augmentant pour les projets d'aménagement, la connaissance du patrimoine et la localisation précise des réseaux imposée par la réforme des DT-DICT, il a été proposé dès 2014 la mise en place d'un groupement de commande sur le territoire de l'agglomération.

Les objectifs du projet étaient les suivants :

- avoir une démarche commune sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération visant à disposer de relevés topographiques pour les projets et de récolement de surfaces et de réseaux pour la gestion du patrimoine ;
- avoir un outil simple et efficace évitant de lancer des consultations projet par projet ;
- supprimer les doubles commandes ;

- maîtriser le contenu des relevés topographiques en se basant sur un cahier des charges commun et des procédures de contrôle unifiées ;
- diffuser l'ensemble des relevés disponibles sur l'extranet.

L'objectif du groupement de commande est la coordination et le regroupement des achats de plusieurs acheteurs afin de permettre des effets d'économie d'échelle et une mutualisation des procédures de passation des marchés.

Il est prévu que l'ensemble des opérations relatives à la procédure de passation du marché sera conduit par Saint-Brieuc Armor Agglomération qui agira comme coordonnateur du groupement.

Le marché d'une durée de deux ans, reconductible une fois, devrait prendre effet en juillet 2023.

Le conseil municipal décide de l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour la réalisation de relevés topographiques, approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commande et autorise Monsieur le Maire à signer de la convention.

● Subvention pour l'envoi d'un générateur en Ukraine

Saint Brieuc Armor Agglomération, validant le principe d'une action coordonnée des communes de l'agglomération en soutien à l'Ukraine, a décidé de financer l'envoi d'un générateur électrique via l'association Stand With Ukraine. Il est proposé de soutenir cette action en attribuant une subvention de 200 €.

Il est rappelé que le CCAS a versé en mai 2022 une subvention de 1 000 € à l'association départementale de la protection civile pour l'Ukraine.

Le conseil municipal attribue une subvention de 200€ pour l'envoi d'un générateur en Ukraine et verse cette subvention à l'association Stand With Ukraine (Paris).

● Validation du rapport de la clect-transfert de charges relatif à la compétence tourisme

La loi NOTRe prévoyait que les communautés de communes et les communautés d'agglomération exercent de plein droit, au 1^{er} janvier 2017, la compétence en matière de promotion du tourisme, dont la création d'Offices de tourisme. Cependant, des dispositions dérogatoires ont été prévues pour les communes érigées en station classée de tourisme.

La commune de BINIC-ETABLES-SUR-MER, a fait le choix de confier l'exercice de cette compétence à Saint-Brieuc Armor Agglomération.

La CLECT réunie le 20 décembre 2017 a évalué à 201 000 € la DAC de la commune à compter de l'année 2017.

Le 16 décembre 2021, le Conseil Municipal de BINIC-ETABLES-SUR-MER a décidé de reprendre la compétence tourisme dont la création d'office de

tourisme à compter du 1^{er} janvier 2022 (délibération n°18-08-2021).

La CLECT réunie le 15 novembre 2022 propose d'abonder la DAC de la commune de BINIC-ETABLES-SUR-MER de 201 000 € à compter de l'exercice 2022.

Le conseil municipal approuve le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées ainsi que la modulation de l'attribution de compensation prise en application de ce rapport, soit un abondement de la DAC de la commune de BINIC-ETABLES-SUR-MER de 201 000€ à compter de 2022, année de reprise par la commune de la compétence « promotion du tourisme dont la création d'office du tourisme ».

● Tarifs périscolaire PAI 2023

La commune accueille au restaurant scolaire, à la garderie et au centre de loisirs des enfants présentant **des allergies alimentaires** plus ou moins sévères. Des projets d'accueil individualisés (PAI) sont alors mis en place.

Cependant, les risques étant parfois trop importants, les familles proposent à la commune de fournir le repas et/ou le goûter à leurs enfants pour qu'ils puissent se restaurer à la cantine et/ou à la garderie.

Dans ces conditions, il convient de fixer un tarif spécifique pour les enfants allergiques (avec PAI) déjeunant à la cantine, au centre de loisirs et/ou goûtant à la garderie dont le repas / goûter est entièrement fourni par les familles.

Il est proposé d'ajouter les tarifs suivants à la grille tarifaire des services périscolaires fixée par délibération du 27 juin 2022 :

Tarif accueil	2023
Restaurant scolaire	
Tarif accueil d'un enfant allergique (PAI) avec repas fourni par la famille	1 €
Garderie périscolaire	
Tarif accueil le soir d'un enfant allergique (PAI) avec goûter fourni par la famille	1 €

● Recrutement : création de différents postes permanents

Dans le cadre du prochain départ en retraite d'un agent du service technique et de la mutation d'un agent administratif, il convient de lancer le recrutement d'un agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural à temps complet et d'un agent administratif à temps non complet (30h).

Ces emplois permanents sont ouverts aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi d'adjoint technique et d'adjoint administratif comprenant les grades suivants :

- adjoint technique,
- adjoint technique principal de 2^{nde} classe,
- adjoint technique principal de 1^{ère} classe.

et

- adjoint administratif,
- adjoint administratif principal de 2^{nde} classe,
- adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Centre de loisirs	2023
	Journée (repas compris)
Tarif 1 : 9,50 € - 3,05 € (repas) + 1 € (surveillance enfant)	7,45 €
Tarif 2 : 9,50 € - 3,05 € (repas) + 1 € (surveillance enfant)	9,45 €
Tarif 3 : 9,50 € - 3,05 € (repas) + 1 € (surveillance enfant)	11,45 €
Tarif 4 : 9,50 € - 3,05 € (repas) + 1 € (surveillance enfant)	12,45 €

Centre de loisirs	2023
	½ journée (avec repas)
Tarif 1 : 7,75 € - 3,05 € (repas) + 1 € (surveillance enfant)	5,70 €
Tarif 2 : 8,75 € - 3,05 € (repas) + 1 € (surveillance enfant)	6,70 €
Tarif 3 : 9,75 € - 3,05 € (repas) + 1 € (surveillance enfant)	7,70 €
Tarif 4 : 10,75 € - 3,05 € (repas) + 1 € (surveillance enfant)	8,70 €

Le conseil municipal fixe les tarifs comme indiqués ci-dessus.

Ces emplois pourront être occupés par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction Publique.

Vu le tableau des effectifs de la collectivité, il convient de créer les trois postes suivants :

- adjoint technique à temps complet
- adjoint administratif principal 2^{nde} classe à temps non complet (30h),
- adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps non complet (30h),

Le conseil municipal crée l'emploi permanent d'adjoint technique à temps complet ainsi que celui d'adjoint administratif principal 2^{nde} classe et d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps non complet (30h) et modifie le tableau des effectifs.

Vie communale

Épicerie

Votre Marché : Changement de propriétaire.

Après avoir été salariée de l'épicerie pendant une année, Mylène a pris ses nouvelles fonctions de gérante le 06 Décembre 2022 accompagnée de sa fille Priscilia.

" C'est un grand changement en cette fin d'année qui je l'espère sera une réussite. Nous ferons tout notre possible pour vous satisfaire ".

Depuis le 02 Janvier 2023, les horaires ont évolué.

Mylène et Priscilia ont le plaisir de vous accueillir :

Du lundi au samedi : 8h30 - 12h30 / 16h00 - 19h30.

Sauf le mardi AM et jeudi AM.

Dimanche : 9h00 - 13h00 / 17h00 - 19h30



Tél. 02.96.77.03.09

Retrouvez-nous
également sur Facebook.



Téléthon

Trois associations plénaltaises (Viet Tai Chi, Rando et aînés) ont organisé chacune une animation au profit du Téléthon, une initiation au Viet tai chi, une randonnée et un concours de cartes, sans compter les dons autres qui ont permis de récolter un total de 1068,50 € qui seront envoyés à l'AFM pour notre participation 2022. Bravo !



Les 3 président(e)s :

**Denis Le Bouec pour le Viet Tai Chi,
Henriette Le Carré pour le club des aînés
et Brigitte Le Coq pour les randonneurs des Chaos.**

Décoration de Noël

Cette année encore, des bénévoles ont décoré notre bourg avec des ours, des trolls et autres personnages parmi les cadeaux et les papillotes.

Les enfants de la garderie ont également participé, entre autres par leur sapin à la Mairie. Bravo et merci aux bonnes volontés qui, individuellement, à domicile ou collectivement ont donné de leur temps pour décorer notre bourg.



BMX



Et voilà 2022 est bien finie ! Une année assez compliquée pour les gars. Un début de saison avec le covid pour Mathis mais une très belle fin ! Un manque de confiance pour Enzo mais c'est bien revenu. Et bien sûr la blessure de Jeremy toujours en cours !

Quelques chiffres :

Mathis Remingol

- Vice-champion des Côtes d'Armor pour la 2^{ème} année de suite
- 18^{ème} en coupe de Bretagne et 19^{ème} en championnat de Bretagne
- Loupé la qualification des mondiaux pour 2 petits points

Enzo Remingol

- 14^{ème} en championnat des Côtes d'Armor
- 33^{ème} en coupe de Bretagne

Jeremy Remingol

- 3^{ème} égalité (4^{ème}) coupe des Côtes d'Armor
- 3^{ème} de la coupe de Bretagne en 20 pouces

Mathis Robin

- Champion des Côtes d'Armor en poussin
- 4^{ème} de la coupe de Bretagne
- 12 courses, 7 finales 5 podiums pour 3 victoires

Remise des bons cadeaux dans les écoles

Cette année, les 30 élèves de CM2 des 2 écoles ont reçu un bon cadeau d'une valeur de 10 € à valoir à la librairie « **Le Marque Page** » de Quintin pour l'achat d'un livre jeunesse.

À l'école Sainte Anne



À l'école du Gouët



Des arbres à l'école

À la sainte Catherine, les employés municipaux ont planté 2 Erables de David et 2 Liquidambers dans la cour de l'école Les Cours du Gouët.



Boîte du Père-Noël

Merci à Guillaume Robin qui a réalisé la nouvelle boîte aux lettres du Père Noël. Placée devant la mairie, elle a permis de récupérer 37 lettres destinées au Père Noël, qui lui ont été transmises le 22 et auxquelles il a répondu individuellement.

Vie communale

Conseil Communal des Écoles

Lors du conseil municipal du 30 mai 2022, il a été décidé de mettre en place un Conseil Communal des Enfants à compter de la rentrée 2022-2023.

Son objectif est de permettre aux enfants de devenir des acteurs de la vie de Plaine-Haute. Les initier à la démocratie, la citoyenneté, favoriser leur participation à des actions et projets de la commune dans l'intérêt général et de les faire s'exprimer dans le respect constant des autres.

Après avoir fait campagne dans leurs écoles respectives, les candidats se sont retrouvés confrontés aux résultats des urnes lors des élections qui ont eu lieu le lundi 10 octobre 2022, dans la salle du conseil municipal, et dans les mêmes conditions que n'importe quelles autres élections.

L'assemblée composée de 10 conseillers élus parmi les enfants domiciliés et scolarisés en classes de CM1 et CM2 dans les deux écoles, est présidée par le Maire ou l'adjointe déléguée à la vie scolaire et périscolaire. Le CCE est animée par Céline Silien, une animatrice mise à disposition par la commune de Plaintel.

L'installation du Conseil a eu lieu le samedi 22 octobre 2022, de façon officielle, avec remise d'une écharpe à chaque élu. Il se réunit 1 fois par mois, le lundi, de 17h15 à 18h15.

Les élus, avec leur écharpe, sur la page de couverture :

1^{er} rang de gauche à droite : Robin Le Blanc Rouillé, Victor Lucas, Agathe Blanchard et Eulalie Etienne

2^{ème} rang : Judie Quéret, Kelly Colas, Lohann Cosnay, Maïwenn Lorre Boscher, Nohan Bidaud et Louis Meriaux, Philippe Pierre, Maire et Réjane Lucas, adjointe déléguée à la vie scolaire et périscolaire.



Comme pour les adultes, on vote dans une urne après un passage dans l'isoloir.



Il faut faire un choix parmi les copains...

Petites annonces



Je cède, un scooter électrique pour personne à mobilité réduite. Marche avant, arrière, vitesse variable maximum de 10 km/h. Le siège se pivote. Un panier amovible avant, et une sacoche sur l'arrière. J'ai fait réparer les 2 boutons pression de l'assise. Il a 10 ans, j'ai le manuel d'utilisation. C'est un matériel que j'ai sauvé de la destruction. Il faut juste changer les batteries pour un coût de 280 euros. Je peux les changer, mais je laisse le coût des batteries à la charge du nouveau propriétaire. Je n'en tire aucun profit, juste que ce véhicule serve utilement. J'espère qu'il fera plaisir à une association, ou un particulier.

Pour me contacter : 06 59 15 70 50, Noel KLINGENSTEIN.

Vente de bois.

Propose à la vente bois d'émonde à faire, avec si besoin du matériel d'élévation que nous pouvons mettre à disposition, disponible sur Saint-Donan du 15 janvier au 15 avril 2023.

Contact : 06 30 35 25 02

Vie scolaire

Ecole Les Cours du Gouët...

Mytiliculture

Les élèves de CE1-CE2 ont visité, le matin, le port d'Erquy et l'après-midi un parc à moules de bouchot en baie de Saint-Brieuc.



Récupération de jouets

L'école a organisé la récupération de jouets auprès des familles au profit d'associations caritatives



Cinéma de Noël

Les deux classes de maternelle ont assisté à une séance de cinéma de Noël organisée au Cinéma le Rochonon de Quintin.



Visite du Père Noël

Le Père Noël de l'Amicale Laïque est passé dans les classes pendant les vacances. Chaque élève de CP a reçu deux livres qu'il pourra garder à la fin de l'année. Le Père Noël a également apporté un jeu de société ainsi que des ustensiles de cuisine pour la classe.



Vie scolaire

Ecole Sainte-Anne ● ● ●



Le responsable et une bénévole **des Restos du Cœur** à l'école

Jeudi 10 novembre, à la demande des éco-délégués, Hubert Pelé, responsable des restos du cœur de St-Brieuc et Elodie Cronier, bénévole, sont venus à la rencontre des élèves pour échanger sur leur association et leurs missions. Cette rencontre a été l'occasion pour tous de poser leurs questions et pour les éco-délégués de prendre des renseignements pour organiser une future collecte de jouets.

Les élèves de l'école à la piscine

Ce vendredi 25 novembre, les élèves de la GS au CM2 font leur dernière séance de piscine à QUINTIN. Après une session de 9 séances, cette année, les enfants ont progressé et pris de l'assurance dans l'eau. L'objectif à l'école primaire est d'apprendre aux enfants à évoluer avec aisance et en sécurité dans les milieux aquatiques. C'est tous les ans un moment très attendu par les élèves.



Collecte solidaire de jouets

A l'initiative des éco-délégués, une collecte solidaire de jouets a été mise en place à l'école. Ils souhaitent mener une opération solidaire pour redonner le sourire aux enfants tristes de ne pas avoir de jouets.

Après avoir contacté les restos du cœur de Saint-Brieuc, avoir rencontré Hubert Pelé, le responsable et Elodie Cronier, bénévole, pour prendre des conseils afin de mener à bien ce projet, avoir fait le flyer pour informer les familles et amis de l'école, le jour de la collecte est arrivé, le jeudi 8 décembre.

Et c'est le lendemain, vendredi 9 décembre, que Hubert Pelé est venu récupérer le fruit de tout ce travail. Hubert a félicité les enfants pour leur très belle

collecte et pour l'altruisme et la générosité dont ils ont fait preuve pour mettre en place une telle action. Ce n'est pas toujours une évidence de donner sans recevoir et ce n'est pas toujours facile de se séparer de ses anciens jouets. C'est une belle démarche, un bel état d'esprit qui prennent tout leur sens en ce temps de l'Avent.

Visite Kerval Centre Armor

Mardi 10 janvier, les élèves de la classe CE2-CM1-CM2 de l'école Sainte Anne de Plaine-Haute ont visité le centre de valorisation organique de Lantic. L'animation avait pour but de faire découvrir aux enfants la gestion des déchets dans son ensemble de la collecte jusqu'à sa valorisation.



Centre de loisirs et garderie ●●●

Après-midi anniversaire Tous les mois, nous faisons un après-midi fête d'anniversaire au centre de loisirs



Novembre



Décembre

Après-midi jeux Le 16 novembre, une après-midi jeux avec les aînés de Plaine-Haute



Spectacle Lors de retrouvailles avec les centres de loisirs de Quintin et Le Foeil, des animations sont proposées. A la MJC de Quintin, les enfants ont pu assister à un spectacle. La prochaine étape sera l'organisation d'un défilé pour le carnaval, au moins d'avril, sur la commune.



◀ **Ateliers de Noël**



Cadeaux du Père Noël ▶
à la garderie



La bibliothèque municipale
vous accueille
les mercredis de 17h à 19h
et samedi de 10h à 12h.
Adhésion et prêts gratuits.

Animation Halloween

L'animation Halloween du jeudi 27 octobre après-midi à la bibliothèque a accueilli 8 enfants de 4 à 9 ans.

Au programme de l'après-midi, lecture-projection d'histoire de sorcières par Claudine, atelier confection de masques, déco et balais de sorcières avec Céline et Elisabeth, puis goûter pour petits et grands ("crêpes au sang ou à la bave de crapaud"...).



Soirée jeux

La prochaine soirée jeux de société, à l'ancienne école, aura lieu vendredi 3 février 2023 entre 18h et 21h (puis tous les 1^{ers} vendredis du mois).

Des jeux sont mis à disposition du public qui peut aussi apporter ses jeux. Ouvert à tous.

Nuit de la lecture

La nuit de la lecture sur le thème de la peur a accueilli 10 équipes sur Plaine-Haute qui ont pu mener leur enquête à la recherche de "thédocred, le vieux mage" et écouter plusieurs histoires sur différents lieux chez le sorcier, dans le repère de l'Ankou et dans le château du vampire (bibliothèque, hall de la salle de sports, jeux de boules...) découverts grâce aux indices de géocaching.

L'animation, qui a rencontré un beau succès, s'est déroulée de 18h15 à 19h45 sans interruption et a été suivie d'un pot de l'amitié où les échanges ont confirmé l'implication et la satisfaction des participants.

Merci aux bénévoles animateurs et aux participants enthousiastes !



A noter dans vos agendas

Animation BB lecteurs
les derniers jeudis de chaque mois,
de 10h30 à 11h30

Vie associative

Amicale Laïque



Et voilà le Père Noël, ses lutins et ses reines sont passés !!!

Merci beaucoup aux parents, aux bénévoles pour cette belle soirée avec distribution de chocolats. Photos avec le Père Noël et un grand merci au super DJ Guillaume.

N'oubliez pas, prochaine date à retenir :

Le 01/04/2023 : Rougail Saucisses à emporter

Les randonneurs



Les randonneurs des chaos ont organisé une rando samedi 10 décembre après-midi. 70 personnes réparties en 2 groupes ont participé à cette rando au profit du Téléthon et ont permis de récolter 342€ qui seront remis prochainement à l'AFM par la présidente du club, Brigitte Le Coq, très satisfaite de cette manifestation.



Le vendredi 13 janvier, les randonneurs ont dégusté une galette des rois à la salle Plénalta

Viet t'ai chi

Un grand MERCI aux 15 participant(e)s qui ont donné de leur temps pour soutenir le Téléthon 2022.



Les Tréteaux Plénaltais

Ils sont amants et gagnent au loto. Une bonne occasion de changer de vie et de quitter leurs conjoints. Leurs époux respectifs sont amants aussi mais eux, n'ont pas gagné. Ces deux-là sont des alcooliques incurables. Le premier couple anticipe ses gains en jouant en bourse et dépensant de l'argent qu'ils n'ont pas encore. Mais n'est-ce pas un peu tôt quand le ticket gagnant trône sur le réfrigérateur ?

Situations improbables, dialogues hilarants sont au programme. De quoi passer un bon moment en famille ou entre amis.



Vie associative

Club Cyclo *Samedi 14 janvier, comme chaque année, le club organisait sa galette des rois*



Le club cyclo de Plaine Haute a sacrifié à la tradition des vœux et de la galette des rois. Après avoir tiré les rois, les cyclos au complet ont pu reprendre leur licence pour l'année 2023 et prendre connaissance de l'ensemble du calendrier 2023.

Les sorties se déroulent tous les dimanches et tous les mercredis de février à fin novembre au départ du parking de la salle Plénalta. Pour le mois de novembre, le rendez-vous est fixé à 9 h le dimanche et à 14 h le mercredi.

Tous ceux qui sont intéressés par la pratique en groupe peuvent venir découvrir le club et ses activités durant 3 séances avant de prendre une licence, si la pratique leur convient.

Les principales dates à retenir :

- Dimanche 5 février : reprise des sorties
- Du 27 au 29 mai (Week-end de Pentecôte) séjour à Vannes
- Le 18 juin : pique-nique à la Hisse (bord de Rance)
- Le 3 septembre : grillades
- Le club participera au contrôle du Paris-Brest-Paris du 21 au 23 août dans un lieu qui reste à définir.

Composition du bureau du club :

- Président : Alain PIERRES
- Vice-président : Michel CORBIN
- Secrétaire : Christine PIERRES
- Trésorier : Éric CARLO
- Membres : Marie-Hélène LE CHANU, Dany VAUCHER, Blandine BOUIN
- Responsable du groupe du mercredi : Bernard LE CHANU

Renseignements : Alain PIERRES - 02.96.42.98.66
alain.pierres@orange.fr

A.S. Plaine Haute



Le 11 décembre, Remise des trophées et d'un bon d'achat pour Jérôme et Christophe pour les remercier des années de bénévolat.

Les U6-U7 avec leurs coachs : BOURHIS Baptiste (responsable de la catégorie) et LOAS Enzo



Les U8-U9, avec leurs les coachs : BONNY Thomas (responsable de la catégorie), RAULO Thomas, GUEGO Alexandre et JEGO-OGER Corentin.



Merci à l'entreprise Paprec, à sa directrice Mme. Goater Myriam d'avoir généreusement offert un jeu de maillot à notre équipe B. Les maillots ont été enfilés dès le mois d'octobre.

La Pétanque Plénaltaise



L'espace associatif plénaltais accueille une nouvelle recrue : « La Pétanque Plénaltaise ».

Organisée autour d'un groupe de passionnés, la LPP vous proposera prochainement diverses activités telles que des rencontres amicales, des tournois d'opportunité et des événements locaux afin de découvrir, ou redécouvrir, la pétanque. Une aire de pratique est actuellement à l'étude et devrait être fonctionnelle aux beaux jours. Les modalités pratiques seront communiquées dans les prochaines semaines pour vous permettre de rejoindre nos équipes dans la simplicité et la convivialité. Curieux, débutants, amateurs, confirmés, passionnés, chacun et chacune y trouvera le plaisir de partager des moments de détente et de sportivité.

Président : Jérôme JÉGO - 06 20 78 22 03 • Contact : lapetanqueplenaltaise@gmail.com

Infos diverses

PLUi
 Saint-Brieuc Armor
 Agglomération

2025 NOUVELLES RÈGLES
 D'URBANISME

Construction, extension, abri de jardin, piscine, ... avant de solliciter un permis de construire ou autre autorisation, renseignez-vous.

PLUS D'INFO :
 > SUR NOTRE SITE INTERNET
 > CONCERTATION: PLUi@SBAA.FR

ZONE NATURELLE

PRÉSERVER BOISEMENTS, ZONES HUMIDES...

ZONE AGRICOLE

PROTÉGER ET PÉRENNISER L'ACTIVITÉ AGRICOLE

ZONE URBANISÉE

RÉHABILITER ET REVITALISER SANS ARTIFICIALISER, NI IMPERMÉABILISER LES SOLS ...

ZONE À URBANISER

ENCADRER LA RECONVERSION DES FRICHES ET AUTRES PROJETS

Votre mairie vous informera des règles liées au plan de zonage, aux types de constructions autorisées, aux raccordements en eau, ... ou à d'autres spécificités en faveur de l'intérêt général (patrimoine, servitude d'utilité publique, loi littoral, risques naturels...) qui pourraient impacter votre projet.

La terre, la mer, l'avenir en commun
 02 96 74 03 28 saintbrieuc-armor-agglo.bzh

GILLES LEMERCIER
 électricité générale
gilles.lemercier@yanco.fr

gilles LEMERCIER 13 LES CROIX BASSES
 22800 PLAINE HAUTE

06 16 55 72 49

« Fort de mon expérience, j'interviens sur des ouvrages neufs, des rénovations et extensions, de la mise en conformité. Mon entreprise est, bien entendu enregistrée à la chambre des métiers et couverte par l'assurance obligatoire décennale. »

Contact : GILLES LE MERCIER
06 16 55 72 49



Croix Rouge

L'antenne Croix rouge de Quintin remercie les plénaltais pour les dons récoltés.

Il est possible toute l'année d'effectuer des dons au local, 11 rue des 14 portes à Quintin (vêtements, linge, vaisselle, jouets en bon état et propres...). **Contact : 02 96 74 03 28**



Kathleen
 Assistante maternelle près de chez vous !

Bonjour Future assistante maternelle sur Plaine Haute je serais ravie de m'occuper de vos enfants. Je suis maman de 3 filles 14, 11 et la petite dernière de 2 ans qui sera ravie de jouer avec votre enfant. N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignements. Cordialement.

WWW.NOUNOU-TOP.FR
 Le site spécialisé pour trouver une garde d'enfant

« Bonjour, future assistante maternelle sur Plaine-Haute, je serais ravie de m'occuper de vos enfants. Je suis maman de 3 filles, 14, 11 et la petite dernière de 2 ans qui sera ravie de jouer avec votre enfant. N'hésitez pas à me contacter pour tous renseignements. Cordialement. **Kathleen.** »

Infos diverses

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Dès demain,
votre repas
livré chez vous !

Composez
vous-même
votre repas parmi
un large choix

Vos repas
7J / 7
ou seulement les
jours que vous
choisissez



Les conseils
d'un(e) diététicien(ne)
pour un **suivi personnalisé**



AGENCE DE SAINT-BRIEUC

22, rue Théodule Ribot
22000 SAINT-BRIEUC

02 96 61 17 05

www.les-menus-services.com



**CRÉDIT D'IMPÔT
SUR LA PAR SERVICE***

*Selon la législation en vigueur.

POURQUOI REJOINDRE L'ÉCOLE DES MOUSSES?

Ouverte aux jeunes français de 16 à 18 ans, l'École des mousses permet à ceux qui en ont l'envie de s'engager tôt dans la Marine. Elle offre à ces jeunes un cadre de vie et une initiation rigoureuse au métier de marin militaire, pour en faire des matelots aptes à vivre et travailler en équipage sur des bâtiments de combat, des sous-marins, des bases de l'aéronautique navale ou des unités de fusiliers marins.

UNE ANNÉE SCOLAIRE HORS DU COMMUN

Ils apprennent le métier de marin tout en consolidant leurs acquis scolaires, dans la perspective d'une carrière longue au sein de la Marine.

LES +

- Scolarité gratuite et hors du commun,
- Sous statut militaire,
- Port de l'uniforme,
- Nouris et logés gratuitement (internat),
- Billets de train à tarif préférentiel,
- Prime mensuelle d'environ 80 euros net.

CONDITIONS POUR POSTULER

Niveau d'études : 3^e ou 2nd
Être de nationalité française
Âge : de 16 à moins de 18 ans
au 1^{er} septembre de l'année d'entrée
Être physiquement et médicalement apte
Savoir nager
Avoir l'accord parental (sauf pour les mineurs émancipés).



300

JEUNES FORMÉS
CHAQUE ANNÉE

Renseignements auprès du Cirfa de Saint Brieuc 02 96 01 58 19

cirfa-marine-saint-brieuc.sec.fct@intra.def.gouv.fr